

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 68
Hebdomadaires régionaux de la Montérégie

Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 20 MARS 2007 À 19 h 30

Québec, le 20 février 2007 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra une séance d'information sur le *Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion par la Ville de Vaudreuil-Dorion*. Cette séance à laquelle participeront le promoteur et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sera animée par un représentant du BAPE et aura lieu le **mardi 20 mars prochain, à compter de 19 h 30, à la salle Très-Sainte-Trinité (sous-sol de l'église) située au 145, boulevard Saint-Charles à Vaudreuil-Dorion**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation publiques débute aujourd'hui le 20 février et se terminera le vendredi 6 avril 2007.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au vendredi 6 avril 2007, ces documents peuvent être consultés au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal de même que dans le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ». L'ensemble du dossier est également disponible à la **bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion située au 51, avenue Jeannotte à Vaudreuil-Dorion**.

QUEL EST LE RÔLE DU CITOYEN ?

Les citoyens sont invités à prendre connaissance du dossier, à agir comme experts de leur milieu en mettant en évidence les enjeux liés au projet, à poser des questions lors de la séance d'information et à inscrire leurs commentaires dans les registres ouverts à cet effet dans les centres de consultation.

QUEL EST LE DROIT DU CITOYEN ?

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire recevoir de l'information supplémentaire ou des précisions, obtenir l'avis d'experts sur le projet ou faire connaître son opinion et sa position à l'égard du projet peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le **vendredi 6 avril 2007**, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, 675, boulevard

René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

LE PROJET

La Ville de Vaudreuil-Dorion propose de construire trois infrastructures routières distinctes à l'intérieur du périmètre de la ville. Le projet consisterait à élargir à quatre voies la rue Félix-Leclerc, sur une distance d'environ 2 km, de même que le boulevard de la Cité des Jeunes, sur environ 1,5 km, entre l'autoroute 540 et la voie ferrée du Canadien Pacifique. De plus, l'avenue André-Chartrand serait prolongée en un nouvel axe nord-sud à quatre voies d'une longueur d'environ 2 km entre le boulevard de la Cité des Jeunes et la route Harwood. Cette infrastructure comporterait trois principaux ouvrages, soit un pont d'un peu plus de 20 m pour la traversée de la rivière Quinchien et deux ponts ferroviaires pour traverser les corridors du Canadien Pacifique et du Canadien National. Le projet prévoit également l'aménagement de deux pistes cyclables aux abords du boulevard de la Cité des Jeunes et de l'avenue André-Chartrand.

La Ville estime le coût de construction du projet à environ 32 millions de dollars et prévoit la mise en service de la rue Félix-Leclerc pour 2007-2008, celle du boulevard de la Cité des Jeunes pour 2012 et celle de l'avenue André-Chartrand pour 2016.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

En période de construction, les travaux pourraient détériorer le climat sonore, la qualité de l'air ambiant et nuire aux conditions de circulation. Des mesures d'atténuation courantes seraient mises en place par la Ville de Vaudreuil-Dorion afin de réduire les répercussions des travaux sur la qualité de vie des résidents. La réalisation du projet entraînerait également l'acquisition ou le déplacement d'environ quatre bâtiments et d'une superficie d'environ 7,4 ha de terrain, touchant une quinzaine de propriétés. À cet égard, la Ville verserait des indemnités financières aux propriétaires des bâtiments et des terrains touchés. En ce qui a trait au milieu naturel, le cours d'eau Dorion serait déplacé et la rivière Quinchien serait traversée par l'avenue André-Chartrand. Le pont prévu n'empièterait pas sur l'habitat du poisson. Cependant, les travaux auraient pour effet d'augmenter temporairement la quantité de particules en suspension dans l'eau de surface et d'accentuer le processus d'érosion des zones riveraines. Des travaux de stabilisation des sols seraient effectués à cet effet dans les secteurs plus sensibles au fur et à mesure de la construction.

En période d'exploitation, une détérioration du climat sonore est prévue, particulièrement aux abords de l'avenue André-Chartrand. Des structures antibruit seraient mises en place à l'intérieur du terre-plein central dans le secteur des Jardins Dorion. L'entretien hivernal des chaussées à l'aide de fondants entraînerait une hausse des particules en suspension dans les milieux humides et aquatiques. Pour pallier cette augmentation, la Ville privilégierait, entre autres, un système de drainage rapide vers le réseau d'égout pluvial. Pour ce qui est de la qualité de l'air, les gaz d'échappement et le soulèvement de poussières attribuables au passage des véhicules provoqueraient une augmentation des concentrations de polluants atmosphériques.

Enfin, le projet permettrait, selon l'étude d'impact, d'améliorer la circulation et la sécurité pour les usagers du réseau routier municipal, d'assurer une desserte plus fluide à la gare régionale de Vaudreuil, de permettre un meilleur accès aux pôles commerciaux de la ville et de favoriser l'interaction entre ceux-ci.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent consulter les documents déposés ou communiquer avec M^{me} Catherine Roberge, au numéro 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 poste 531 ou par courrier électronique à l'adresse vaudreuil-dorion@bape.gouv.qc.ca.